

MIDI-PYRÉNÉES

Axe 5 : METIERS ADMINISTRATIFS / FINANCIERS

# Préparation concours : Adjoint des Cadres Hospitaliers (ACH)

## Contexte

---

L'ANFH Midi-Pyrénées, dans sa politique visant à favoriser les parcours professionnels, souhaite accompagner les agents qui veulent préparer le concours d'adjoint des cadres hospitaliers, conformément à l'arrêté du 27 septembre 2012.

Fin validité : 2021

## Objectifs

---

- Donner aux candidats les meilleurs moyens pour réussir leur concours d'adjoint des cadres, en interne comme en externe
- Acquérir les bases méthodologiques requises pour chacune des épreuves écrites et orales
- Appréhender la nature des épreuves et en comprendre le niveau d'exigence au regard de l'exercice de la fonction d'Adjoint des Cadres Hospitaliers
- Intégrer le socle de connaissances indispensables de l'arrêté fixant les modalités du concours
- Adopter un positionnement d'ACH, s'en approprier les fondements et permettre une prise de poste optimale

## Renseignements complémentaires

---

- **Durée** : 14 jours
- **Calendrier de formation** : calendrier et programme détaillés communiqués sur demande

Date limite d'inscription (DLI) :

## Programme

---

Module 1 : Méthodologie du concours

Présentation des décrets d'applications. Présentation et constitution des dossiers Posture de l'ACH Méthodologie des épreuves pour le concours interne et le concours externe

Module 2 : Organisation constitutionnelle et administrative de la France et principes de l'action administrative :

La Constitution du 4 octobre 1958 ; le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif la loi et le règlement ; la hiérarchie des normes L'organisation et fonctionnement de l'administration

<https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation/AXJfp2U6ggT3vWDLrNCc>

Module 3 : Organisation du système de santé :

L'organisation des établissements publics de santé et des établissements sociaux et médico-sociaux L'organisation hospitalière et rôle des agences régionales de santé La place de l'utilisateur dans le système de soins.

Module 4 : Option Gestion économique, gestion financière et logistique

L'achat public Le rôle de l'ordonnateur et du comptable Les sources de financement des établissements publics de santé, des établissements médico-sociaux et des établissements sociaux

Module 4 : Option gestion administrative générale

Le statut général de la fonction publique et statut de la fonction hospitalière ; Le recrutement, droits et obligations du fonctionnaire ; Le dispositif de formation tout au long de la vie, plan de formation ; Les conditions de travail : Accueil des usagers, droit des usagers et médiation

**Public**

**Tout agent remplissant les conditions prévues pour se présenter au concours**

**Exercice**

**2021**

**Code de formation**

**AFR ADF05**

**Nature**

**AFR**

**Organisé par**

**Europe Management Santé (EMS)**

**Durée**

**98 heures**

**Typologie**

**Préparation concours et examens**